



Rougier Afrique International

Gérer la forêt, faire vivre le bois

POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Gestionnaire d'un capital forestier de premier plan dans le Bassin du Congo, le Groupe ROUGIER agit en tant qu'acteur responsable du secteur forestier et selon les principes de développement durable.

Parfaitement conscient de la responsabilité qui lui est confiée, Rougier a fixé les règles d'une politique environnementale stricte reposant sur deux piliers fortement complémentaires : la Gestion Forestière Responsable et le Commerce Responsable de produits bois.

Ces règles, énoncées ci-après, sont mises en œuvre dans l'ensemble des activités du Groupe.

Rougier s'engage à

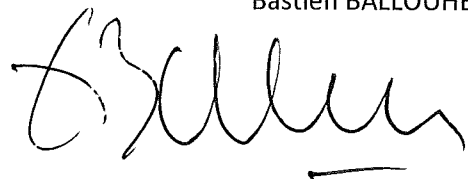
- Se conformer strictement aux exigences légales nationales et internationales applicables ainsi qu'aux conventions internationales de protection des espèces animales et végétales.
- Respecter l'ensemble des droits des travailleurs et ne pas recourir à des pratiques discriminatoires ni au travail des enfants ; promouvoir l'emploi local et contribuer au bien-être des travailleurs et de leurs familles.
- Mettre en place des modes de gestion participatifs impliquant les populations locales et autochtones et permettant de préserver et valoriser leurs usages et savoir-faire traditionnels.
- Pérenniser la ressource forestière à travers une exploitation à faible impact, et préserver les écosystèmes fragiles notamment par l'identification des zones à Haute Valeur de Conservation.
- Assurer un suivi régulier de l'ensemble de ses activités afin de pouvoir remédier rapidement à tout écart constaté.
- Mener des audits rigoureux de conformité de l'ensemble de ses pratiques et opérations afin de pouvoir mesurer régulièrement les progrès accomplis en termes de performances environnementales, santé, sécurité et gestion forestière.
- Maintenir un relationnel de proximité et un dialogue étroit avec l'ensemble des acteurs de la filière bois : instances gouvernementales, Organisations Non Gouvernementales, centres de recherche et partenaires scientifiques, Organismes de certification.

- Proscrire tout commerce de bois récolté illégalement, en violation des droits traditionnels ou civiques, ou encore issu de zones où des Hautes Valeurs de Conservation sont menacées.
- Mener une politique d'achat responsable et notamment d'augmenter autant que possible la proportion des volumes achetés bénéficiant d'une certification par un organisme vérificateur indépendant.
- Financer les actions de protection de l'environnement et de développement social en lien avec les engagements ci-dessus, en adéquation avec la viabilité économique des activités du Groupe.

Cette politique s'applique à l'ensemble du personnel du Groupe, qui en est informé et dispose des moyens adéquats pour la mise en œuvre de ces principes dans le cadre de ses fonctions.

Paris, le 21 Avril 2017

Bastien BALLOUHEY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Ballouhey', with a horizontal line underneath the end of the signature.

Directeur Général, Groupe ROUGIER